

val de gâtine

Vif débat autour de la santé

En ouverture du conseil communautaire, Jean-Pierre Rimbeau, le président de Val de Gâtine, a demandé une minute de silence en mémoire de Samuel Paty, assassiné sauvagement le 16 octobre dernier.

Puis les cadres ont procédé à une présentation de leurs services. Maryse Cathelineau, directrice générale des services, a fait part à l'assemblée des fonctions qu'elle occupe au sein de la communauté. Rappelant également que 144 agents sont salariés par Val de Gâtine. Les services techniques ont été présentés par Jacky Peltier, les ressources humaines par Anita Beaubeau, l'urbanisme par Estelle Monteil, la gestion budgétaire et les finances par Céline Delumeau, l'économie par Céline Dallet, le tourisme par Isabelle Joachim, qui a mis en avant les

378 km de chemins de randonnée. Les deux pôles enfance-jeunesse ont été présentés par Françoise Roulleau (pour le pôle de Coulonges-sur-l'Autize) et par Hélène Gonnord (pour le secteur de Mazières-en-Gâtine). Marie-Pierre Cantet a présenté le centre musical de Coulonges, le service à la personne par Guylène Petry et la gestion des déchets par Valérie Martin. Le président a souligné « l'engagement des agents et le sens du service public dont ils font preuve ».

Modification des statuts. La communauté a engagé le projet de construction d'une structure multi-accueil à Champdeniers et de pôles structurants jeunesse. Mais Val de Gâtine n'était pas, jusqu'à présent, compétente dans ce domaine. Le président a proposé une modification de

statuts, en ajoutant aux actuels le mutli-accueil, les pôles jeunesse et une maison de santé à Coulonges. Ce dernier point a soulevé une remarque de la part d'Élisabeth Evrard. La déléguée communautaire de Sainte-Ouene a mentionné « que lorsque les maisons de santé de Mazières et de Champdeniers se sont construites, les médecins coulongois ne s'étaient pas montrés intéressés par ce type de projet. Je trouve également que les projets du secteur de Coulonges sont favorisés dans cette communauté de communes ». Jean-Pierre Rimbeau a précisé « que cette maison de santé est à l'état de projet. Que le secteur est orphelin en la matière et que les quatre médecins de Coulonges et les professionnels de santé travaillent sur le projet de santé territorial ». Les arguments avancés par Élisabeth Evrard

ont amené le président à rappeler « qu'entre la prise de décision et le moment où l'on coupe le ruban, il se passe des années. Mais la situation en matière de santé va devenir tendue et nous ne devons pas rester spectateurs. Il nous faut construire ensemble, équilibrer les services et ne pas ressasser ce qu'ont été les ex-communautés (Val d'Égray, Pays sud Gâtine, Gâtine-Autize) ». Un débat sur la problématique de la santé s'en est suivi, Danielle Taverneau, maire de Coulonges, estimant « que le territoire est fragilisé et qu'il faut travailler pour attirer des médecins à l'avenir ». Selon la volonté d'une déléguée, la modification des statuts a été votée à bulletin secret. Les nouveaux statuts sont adoptés avec 35 voix pour, 5 nuls et 2 blancs.